



18  
NOV  
2021

## LA RÉGLEMENTATION BIO EN ÉLEVAGE

### Objectif

Appréhender le nouveau cahier des charges réglementaire bio et sa mise en pratique pour 2022.

### Pré-requis

Aucun.

### Description

- Généralités sur la réglementation bio (production végétale et animale)
- Visite d'un élevage si besoin
- Les évolutions du cahier des charges point par point
- Quels changements/impacts sur ma ferme?
- Quelles mises en pratique ? (pâturage, bâtiments, transformation...)

### Public visé

- Agriculteur, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial
  - Porteur de projet à l'installation en agriculture
  - Salarié du secteur agricole ou agro-alimentaire



### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation en salle et échanges avec les participants  
Présentation power point, remise d'un support écrit aux stagiaires.

### ÉVALUATION

Fiche d'évaluation des acquis en début et fin de session + questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Date limite d'inscription :** 03 novembre 2021

**Nombre de places :** 10

**Dates :** 18 novembre 2021

**Adresse :** à proximité de Périgueux,  
probablement à Coursac (24430) dans nos locaux

**Durée :** 7 heures (1 jour)

**Horaires :** 09h30-13h00 et 14h00-17h30

**Repas :** Amener son repas

**Personne en situation de handicap :**

Nous contacter pour évaluer la possibilité  
d'adaptation des modalités de formation à votre  
situation.

**Intervenant :** Sylvie MARINO, auditrice depuis  
plus de 20 ans, pour l'Organisme Certificateur  
ECOCERT

## TARIFS ET PRISE EN CHARGE

**Coût** de la formation : 189€ (à confirmer selon la  
décision de VIVEA)

**Tarif :**

- Selon le statut du bénéficiaire, voir les Conditions Générales de Services ci-jointes
- Le montant à régler, en fonction de votre statut, vous sera communiqué via la convention de formation venant finaliser votre inscription.

### EN CHIFFRE

85 bénéficiaires et 11 formations en 2020 (COVID)  
206 bénéficiaires et 26 formations en 2019

## Contact

Hélène DOMINIQUE – Animatrice technique élevage  
06 32 58 19 48 [h.dominique@agrobioperigord.fr](mailto:h.dominique@agrobioperigord.fr)

A RENVoyer À L'ORGANISATEUR AVANT LE 03 NOVEMBRE 2021

## Bulletin d'inscription LA RÉGLEMENTATION BIO EN ÉLEVAGE

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Date de naissance (exigée par Vivéa) : .....

Votre statut  
 chef d'exploitation     cotisant solidaire     salarié agricole

autre, préciser : .....

Adhérent à une association du réseau FNAB     Non     Oui, laquelle :

Je souhaite covoiturer     Je souhaite trouver une solution d'hébergement

Fait à : ..... le ..... Signature :

J'ai lu les conditions générales de service     J'ai joint le chèque de caution relative aux frais de dossier de 50 euros